

Entité de publication



Commune de Saint-Gingolph, Place de la Croix-Blanche 1, 1898 St-Gingolph

Demande d'autorisation de construire : Démolition partielle d'une habitation existante, avec agrandissement sur le sous-sol existant et aménagements extérieurs comprenant des murs de soutènements

Titre du projet de construction

Démolition partielle d'une habitation existante, avec agrandissement sur le sous-sol existant et aménagements extérieurs comprenant des murs de soutènements

Numéro pour consultation eConstruction

e7de2e85

Requérant(e)

Johann De Siebenthal

Auteur(e) de plans

Chris Barraud

Parcelle

Parcelle 1069, No Folio 9, Lieu-dit Les Molaires

Coordonnées

2'553'756 | 1'137'364

Propriétaire

Johann De Siebenthal

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone faible densité

Dérogation(s)

Art. 97 RCC, distances aux limites

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Saint-Gingolph, Place de la Croix-Blanche, 1898 St-Gingolph, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Administration de St-Gingolph

Service des constructions

Place de la Croix-Blanche 1 1898 Saint-Gingolph

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 29.06.2026